



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E35140

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2026

ÉDITÉ LE 30/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1989

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 01/12/2011

Capital : 146 258

Raison sociale : INTER ENERGIES SE

69 SQUARE DU MOULIN  
64140 LONS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC PAU

Siret : 352 651 889 00045

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7117087

Téléphone : 05 59 40 05 00

Fax : 05 59 40 05 09

Portable :

Site Internet : <http://www.inter-energies.fr>

E-mail : lons@inter-energies.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Responsabilité légale :

GINET MARIE THÉRÈSE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / PEREZ ALBERT  
PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Effectif moyen : 66 Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	30/11/2023
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	29/09/2021
5262	Maintenance d'installation de chauffage avec chaudière dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	10/12/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1